

L'intérêt accru pour la phacélie a incité à la recherche d'herbicides appropriés.

Автор(и): ас. д-р Мария Петрова, ИРГР Садово

Дата: 08.09.2020 Брой: 9/2020



La phacélie (*Phacelia tanacetifolia* Benth.) est une plante herbacée annuelle mellifère de la famille des Hydrophyllacées (*Hydrophilaceae*). Elle présente des tiges simples ou ramifiées, glabres ou poilues, atteignant une hauteur de 20 à 80 cm. Ses feuilles sont alternes, généralement de simples à bipennées. Les fleurs sont sessiles ou sur de courts pédicelles, disposées en un monochasium scorpioïde. Le calice est composé de 5 à 8 sépales, soudés à la base, sans appendices entre les lobes, densément poilus. La corolle est discoïde à campanulée, avec des lobes se chevauchant. Les étamines sont plus longues que la corolle et portent des appendices à la base. Le fruit est une capsule biloculaire contenant deux à quatre graines. Le centre d'origine

de la phacélie est l'Amérique du Nord, mais elle est largement cultivée en Europe et en Asie. En Bulgarie, elle est cultivée sur des surfaces très limitées (Yordanov, 1982 ; Bizhev et al., 2003).

Ces dernières années, l'intérêt pour la phacélie a augmenté, ce qui a incité à rechercher des herbicides appropriés qui auraient un effet bénéfique sur le rendement en graines de la phacélie.

En avril 2018, un essai au champ avec un accession de phacélie (B8E0166), d'origine bulgare, a été mis en place au champ expérimental de l'IPGR à Sadovo. L'essai a été établi en deux répétitions randomisées, sur une superficie totale de 10 m², avec un espacement inter-rang de 12 cm et un taux de semis de 1 kg/are. Aucun herbicide de sol n'a été appliqué avant ou après le semis de la culture. Trois herbicides ont été testés en une seule application (selon les recommandations du fabricant) – Sirtaki SC, Select Super 120 EC et Bismarck SC, à une dose de 6 ml d'herbicide dissous dans 6 l d'eau. La culture a été traitée lorsque les plantes ont atteint une hauteur de 10 cm, avant le stade du bourgeonnement. Une évaluation visuelle de la culture a été réalisée après 14 jours. Le rendement en graines de la phacélie des parcelles traitées avec les herbicides a été déterminé et recalculé par unité de surface – kg/are.

Il a été constaté que lorsque la culture était traitée avec Sirtaki SC, le rendement moyen en graines était de 29,6 kg/are. Les plantes se sont développées normalement et ont atteint leur hauteur habituelle dans la plage de 50–65 cm. Le rendement des parcelles traitées avec les deux autres herbicides (Select Super 120 EC et Bismarck SC) différait très légèrement et ne dépassait pas 13,3 kg/are. Dans les parcelles non traitées, en raison d'une forte infestation par des graminées annuelles et vivaces et des adventices à feuilles larges, les plants de phacélie présentaient une croissance supprimée et étaient caractérisés par une hauteur dans la plage de 15–20 cm.

Dans le cas d'une culture de phacélie fortement infestée par des mauvaises herbes avec des graminées annuelles et vivaces et des adventices à feuilles larges, sans application d'herbicides avant et après le semis, il est recommandé d'utiliser l'herbicide sélectif Sirtaki SC, avec une substance active de 360 g/l de clomazone, à une dose de 15 ml/15 l d'eau par are. Il n'affecte pas la végétation de la phacélie et n'a pas d'impact négatif sur le rendement en graines.

L'étude des parents sauvages des plantes cultivées, comme dans la présente étude où l'objet est la phacélie, est une priorité importante dans les activités scientifiques liées à la conservation et à la gestion des ressources phytogénétiques d'origine bulgare. Les matériels bulgares sont d'une importance particulière pour le travail de sélection avec la phacélie, car ils possèdent des caractéristiques agro-biologiques correspondant aux pratiques agricoles appliquées dans notre pays et aux conditions naturelles et climatiques.

Vous pouvez en apprendre davantage sur la phacélie en tant que plante mellifère importante pour la conservation et la gestion des ressources phytogénétiques d'origine bulgare dans le numéro 7/2020 de la revue "Protection des Plantes"